

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIE

COMMUNE DE  
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	15
Absents	2
Pouvoirs	1
Votants	16
Pour	16
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :  
5 décembre 2023

Date d'affichage :  
5 décembre 2023

**Délibération D2023\_085**  
**Commande publique :**  
**paroi clouée route des**  
**Essarts, autorisation**  
**donnée au maire**  
**d'engager la dépense**

Le secrétaire de  
séance,

M. BELLOT

Le Maire,

Robert AGUETAZ

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le 14/12/2023

Berger  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE** ID : 073-217303288-20231211-D2023\_085-DE  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le lundi 11 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETAZ.

**Étaient présents :** M. AGUETAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène.

**Pouvoir :** Mme SPIRITO donne pouvoir à Mme ANDUGAR

**Absent :** Monsieur PLUCHE.

**Secrétaire de séance :** M. Julien BELLOT a été désigné secrétaire de séance.

.....

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux travaux, informe l'assemblée, qu'après sécurisation temporaire par mise en place d'un alternat de circulation avec un sens montant prioritaire au droit de la zone impactée par le glissement de terrain route des Essarts, il y a lieu de réaliser des travaux consistants à réaliser une paroi clouée. L'offre retenue est celle faite par l'entreprise Travaux Spéciaux à Micropieux (TSM) au prix de 49.925,00 € H.T.

Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de signer le devis n° 2023-163 de l'entreprise TSM afin d'engager les travaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis n° 2023-163 pour la réalisation d'une paroi clouée, route des Essarts, d'un montant de 49.925,00 € H.T.